

# Les Infos de Base

mercredi 23 juin 2010  
volume 13, numéro 25  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1** État de la publication
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 4** Du nouveau dans Accès Légal : Code de procédure des assemblées



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 25 du 23 juin 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2010, c. 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et entrées en vigueur au 23 juin 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 juin 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 25 du 23 juin 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 24 du 19 juin 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-23, A-29.011 et D-8.3** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 21 du 26 mai 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 20 du 22 mai 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 13 du 23 juin 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 juin 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 13 du 23 juin 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1er juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Dans son édition de juin, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 682 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

*Loi sur l'administration financière*, L.R.Q., c. **A-6.001**, ann. 2.

*Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*, L.Q. 2010, c. 15, a. 55.

*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 151 (A), 197.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 1, 2.

*Loi sur l'assurance médicaments*, L.R.Q., c. **A-29.01**, aa. 13, 23, 26.

*Taux d'ajustement, montants modifiés de la prime annuelle, de la franchise et de la contribution maximale annuelle*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 660.

*Charte de la Ville de Lévis*, L.R.Q., c. **C-11.2**, a. 88.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, a. 3.

*Charte de la Ville de Longueuil*, L.R.Q., c. **C-11.3**, aa. 60.1, 72.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 4, 5.

*Charte de la Ville de Montréal*, L.R.Q., c. **C-11.4**, aa. 131, 110.10.1, annexe C, aa. 37.2, 171, 197.1, 216.1, 231.1, 231.15.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 6-12.

*Charte de la Ville de Québec*, L.R.Q., c. **C-11.5**, a. 115, annexe C, aa. 25.3, 61, 73, 93, 94, 124.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 13-19.

*Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 107.13, 107.14, 108.3, 346.1, 465.10.1, 468.51, 477.5, 477.6, 477.7, 510, 569.3, 573, 573.3, 573.3.0.4, 573.3.1, 573.3.1.2, 585, 604.1, 604.2.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 21-31, 32 (partie), 33-39.

*Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 437.1, 620, 711.11.1, 724-725.4, 935, 938, 938.0.4, 938.1, 938.1.2,

961.3, 961.4, 961.5, 966.3, 1020, 1094.3, 1112.1, 1127.1-1127.5.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 40-43, 44 (partie), 45-57.

*Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, L.R.Q., c. **C-37.01**, aa. 105.2, 105.3, 105.4, 108, 112.3.1, 112.4, 113, 113.2, 215.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 57-59, 60 (partie), 61-65.

*Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec*, L.R.Q., c. **C-37.02**, aa. 98.2, 98.3, 98.4, 101, 105.3.1, 105.4, 106, 106.2, 202.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 66-68, 69 (partie), 70-74.

*Loi sur les compétences municipales*, L.R.Q., c. **C-47.1**, aa. 17.2, 17.3, 76, 111.0.1, 111.0.2, 119.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 75-80.

*Loi sur la fiscalité municipale*, L.R.Q., c. **F-2.1**, a. 244.74.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, a. 81.

*Loi sur l'organisation territoriale municipale*, L.R.Q., c. **O-9**, a. 214.3.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, a. 82.

*Loi sur le Protecteur du citoyen*, L.R.Q., c. **P-32**, a. 15.

*Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*, L.Q. 2010, c. 15, a. 75.

*Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic*, L.R.Q., c. **R-8.2**, ann. C.

*Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*, L.Q. 2010, c. 15, a. 78.

*Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I.

*Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*, L.Q. 2010, c. 15, a. 79.

*Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, L.R.Q., c.

**R-12.1**, ann. II.

*Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*, L.Q. 2010, c. 15, a. 80.

*Loi sur la sécurité des piscines résidentielles*, L.R.Q., c. **S-3.1.02**, a. 2.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, a. 84.

*Loi sur les sociétés de transport en commun*, L.R.Q., c. **S-30.01**, aa. 8, 92.2, 92.3, 92.4, 95, 101.1, 102.1, 103, 103.2.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 85-88, 89 (partie), 90-93.

*Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik*, L.R.Q., c. **V-6.1**, aa. 204, 204.3, 204.4, 358, 358.3, 358.4.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale*, L.Q. 2010, c. 18, aa. 94-99.

*Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*, L.Q. **2010**, c. **15**.

*Entrée en vigueur des articles 1-3, 10, 11, 14-53, 55, 75, 78-80, 88, 94-102.*

*Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011*, L.Q. **2010**, c. **16**.

*Entrée en vigueur de la Loi.*

*Loi proclamant le Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail*, L.Q. **2010**, c. **17**.

*Entrée en vigueur de la Loi.*

*Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux*, L.Q. **2010**, c. **19**.

*Entrée en vigueur de la Loi.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur le piégeage et le commerce des fourrures*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 21], aa. 11, 13, 17, ann. I-III, XII.

*Règlement modifiant le Règlement sur le piégeage et le commerce des fourrures*, A.M.

2010-025 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2415, aa. 1-7.

*Règlement sur les contributions des producteurs d'oeufs d'incubation*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 9394 du 08-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2429], nouveau.

*Règlement imposant une contribution spéciale pour payer les frais d'application des chapitres XII.1 et XII.2 du Règlement des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec sur le contingentement*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 271], remplacé.

*Règlement sur les contributions des producteurs d'oeufs d'incubation*, Décision 9394 du 08-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2429, a. 7.

*Règlement sur la perception des contributions des producteurs d'oeufs d'incubation*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 273], remplacé.

*Règlement sur les contributions des producteurs d'oeufs d'incubation*, Décision 9394 du 08-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2429, a. 7.

*Règlement sur les aliments*, R.R.Q., 1981, c. **P-29**, r. 1, aa. 1.3.1.1, 1.3.1.2, 1.3.1.3-1.3.1.6, 1.3.1.8, 1.3.4.2-1.3.4.9, 1.3.4.10-1.3.5.5, 1.3.6.4, 2.1.2, 2.2.5, 4.1.1-4.1.10, 6.4.1.16, 6.4.2.9, 6.6.3, 7.1.2, 7.1.4-7.1.9, 7.2.2-7.2.11, 7.2.13, 7.2.15, 7.2.17, 7.2.18, 7.3.1, 7.3.1.1, 7.3.2-7.3.11, 7.3.13, 7.4.2-7.4.10, 7.4.14, 7.4.16, 7.5.1-7.6.3, 8.6.4, 8.6.5, 11.3.1, 11.5.8, 11.8.1, 11.11.1, ann. 1.3.A-1.3.C, 4.1.A-4.1.F, 7.5.A.

*Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et le règlement sur le remboursement des coûts d'inspection permanente*, D. 477-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2413, aa. 1-23.

*Règlement sur le remboursement des coûts d'inspection permanente*, R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 5, a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et le règlement sur le remboursement des coûts d'inspection permanente*, D. 477-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2413, a. 24.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. **E-15**, aa. 123, 173, 183, 184, 196, 218.1, 220.01, 220.05, 220.06, 220.08, 231, 234, 256, 256.2, 259.1, 261.1-261.4, 272.1, ann. VIII.

*Loi sur le cadre du choix provincial en matière fiscale*, L.C. 2009, ch. 32, aa. 2, 6, 10-12, 14, 15, 17-19, 21, 22, 27, 28, 30-36, 44.

*Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, L.R.C. 1985, ch. **M-13**, ann. I, II.

*Règlement modifiant les annexes I et III de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, DORS/2010-32 du 10-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1190, aa. 1-2.

*Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, L.C. **1991**, ch. **45**, a. 418.1.

*Loi d'exécution du budget de 2009*, L.C. 2009, ch. 2, a. 290.

*Loi sur les banques*, L.C. **1991**, ch. **46**, aa. 418.1, 552.

*Loi d'exécution du budget de 2009*, L.C. 2009, ch. 2, aa. 270, 273.

*Loi sur les sociétés d'assurances*, L.C. **1991**, ch. **47**, aa. 469.1, 542.061.

*Loi d'exécution du budget de 2009*, L.C. 2009, ch. 2, aa. 283, 285.

*Loi sur les associations coopératives de crédit*, L.C. **1991**, ch. **48**, a. 382.2.

*Loi d'exécution du budget de 2009*, L.C. 2009, ch. 2, a. 277.

*Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*, L.C. **2001**, ch. **9**, a. 2.

*Loi d'exécution du budget de 2009*, L.C. 2009, ch. 2, a. 280.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, L.R.C. 1985, ch. **A-12**.

*Décret sur les zones de contrôle de la sécurité de la navigation*, C.R.C., ch. 356, aa. 2, 3, ann. I, II.

*Décret modifiant le Décret sur les zones de contrôle de la sécurité de la navigation*, DORS/2010-131 du 10-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1198, aa. 1-8.

*Loi canadienne sur les sociétés par actions*, L.R.C. 1985, ch. **C-44**.

*Règlement sur les sociétés par actions de régime fédéral (2001)*, DORS/2001-512, aa. 1, 2, 4, 5, 10-12, 16 (A), 38, 41, 42 (A), 43, 45, 46, 47, 51, intertitre précédant l'article 75 (F), 80, 86, 87, 96, 97, ann. 1, 2, 5.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère de l'Industrie)*, DORS/2010-128 du 10-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1174, aa. 1-34.

*Loi sur les offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

*Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada*, DORS/2002-142, a. 2.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada*, DORS/2010-124 du 08-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1153, a. 1.

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**.

*Règlement sur le prix des services consulaires spécialisés*, DORS/2003-30, aa. 2, 3, ann.

*Règlement correctif visant le Règlement sur le prix des services consulaires spécialisés*, DORS/2010-122 du 03-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1149, aa. 1-3.

*Décret de remise visant Euro Grading & Haulage Inc.*, TR/2010-43 du 23-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1211, nouveau.

*Décret de remise d'impôt visant Triangle Services Ltd.*, TR/2010-44 du 23-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1212, nouveau.

*Code canadien du travail*, L.R.C. 1985, ch. **L-2**.

*Règlement sur la sécurité et la santé au travail (navires)*, DORS/87-183, abrogé.

*Règlement sur la santé et la sécurité au travail en milieu maritime*, DORS/2010-120 du 03-06-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1047, a. 282.

*Règlement sur la santé et la sécurité au*

*travail en milieu maritime,*  
DORS/2010-120 du 03-06-10, (2010)  
144 *Gaz. Can.* II, 1047, nouveau.

*Loi sur la Monnaie royale canadienne,*  
L.R.C. 1985, ch. **R-9**.

*Décret autorisant l'émission et fixant la composition, les dimensions et les dessins d'une pièce de monnaie de circulation de un dollar,*  
DORS/2010-132 du 10-06-10, (2010)  
144 *Gaz. Can.* II, 1206, nouveau.

*Décret autorisant l'émission et fixant la composition, les dimensions, et les dessins d'une pièce de monnaie de circulation de un dollar,*  
DORS/2010-133 du 10-06-10, (2010)  
144 *Gaz. Can.* II, 1208, nouveau.

*Loi sur les espèces sauvages du Canada,*  
L.R.C. 1985, ch. **W-9**.

*Règlement sur les réserves d'espèces sauvages,* C.R.C., ch. 1609, ann. I.

*Règlement modifiant le Règlement sur les réserves d'espèces sauvages,* DORS/2010-118 du 03-06-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 1018, a. 1.

*Tarif des douanes,* L.C. **1997, ch. 36**.

*Décret de remise concernant les 13<sup>e</sup> Championnats du monde juniors d'athlétisme de l'IAAF de 2010,*  
DORS/2010-130 du 10-06-10, (2010)  
144 *Gaz. Can.* II, 1193, nouveau.

*Loi canadienne sur les coopératives,*  
L.C. **1998, ch. 1**.

*Règlement sur les coopératives de régime fédéral,* DORS/99-256, 1.1, 7.3, 7.6-7.8, 23.3, 23.4, 23.6, 23.7, intertitre précédant l'article 41 (F), 46, 52, 53, 60.1 (A), 60.2, 61, ann. 3-5.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère de l'Industrie),* DORS/2010-128 du 10-06-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 1174, aa. 35-63.

*Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada,* L.C. **2001, ch. 26**.

*Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien,*  
DORS/2010-127 du 10-06-10, (2010)  
144 *Gaz. Can.* II, 1161, nouveau.

*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés,* L.C. **2001, ch. 27**.

*Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés,*  
DORS/2002-227, aa. 296, 298, 299.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés,*  
DORS/2010-121 du 03-06-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 1143, aa. 1-3.

*Loi sur les produits antiparasitaires,*  
L.C. **2002, ch. 28**.

*Règlement sur les produits antiparasitaires,* DORS/2006-124, aa. 16, 17.1-17.94.

*Règlement modifiant le Règlement sur les produits antiparasitaires,* DORS/2010-119 du 03-06-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 1030, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## **Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées**

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de procédure des assemblées** est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.